Retraités, mobilisons-nous pour défendre notre pouvoir d'achat !

Refusons l'austérité, agissons le 10 Mars !

Depuis plusieurs années les retraités n'en finissent pas de voir leurs revenus diminuer. Cela est dû à l'effet conjugué de l'absence d'une vraie revalorisation des retraites et à une hausse de la fiscalité sous différentes formes. Il n'est pas étonnant que près de 30% des retraités et notamment des veuves vivent en dessous du seuil de pauvreté. Selon l'INSEE, **la retraite moyenne en Basse Normandie est de 1046€ (300€ de moins qu'au plan national) et pour les femmes, elle est inférieure à 800€.**

Une succession de réformes qui ont amputé le pouvoir d'achat :

- **La revalorisation des retraites est passée du 1er Janvier au 1er Avril sous Sarkozy et au 1er Octobre sous Hollande** faisant perdre pratiquement une année de revalorisation.
- **En 2013, la mise en place de la Taxe CASA** (contribution additionnelle de solidarité de 0,3% sur les retraites supérieures à 1200€
- **La suppression de la demi-part** pour les veufs, veuves, et divorcé(e)s
- **La fiscalisation de la majoration pour 3 enfants et plus**.

Ces deux dernières mesures ont rendu imposables de nombreux retraités qui se sont vus également assujettis à la CSG à 3,8 ou à 6,6% avec comme conséquence la perte de l'allocation logement, l'accès à des tarifs sociaux pour les transports et bien d'autres mesures sociales dans la cité. Nombreux, également les retraités qui se sont retrouvés à payer la taxe d'habitation et la redevance télé. Le gouvernement a fait semblant de découvrir des mesures que dénonçaient les organisations syndicales. Il a pris la mesure d'exonérer ceux qui ne payaient pas précédemment, en fait, il ne s'agit que d'une mesure limitée dans le temps puisqu'elle va cesser fin 2017, période électorale oblige!

Toujours l'austérité comme choix pour faire régresser le pouvoir d'achat des retraites et reversions.

Le Blocage des Pensions.

Elles n'ont évolué que de 0,1% fin octobre 2015 au lieu de 0,9%, évolution qui était pourtant inscrite dans la loi adoptée en 2014. Il faut y ajouter également la hausse de la TVA de 0,4%.

Dans la Fonction Publique, le gel de l'indice du point ces 5 dernières années représente **une perte de 7% de pouvoir d'achat** et avec l'augmentation des cotisations sociales de 2%, cela représente une perte cumulée de 9%.

Un retraité qui part aujourd'hui touche 10% de moins que celui qui est parti il y a 5 ans.

Le blocage des retraites complémentaires

Le patronat avec le soutien de 3 syndicats, la CFDT, la CFE/CGC et la CFTC a décidé de bloquer les retraites complémentaires pour les 3 prochaines années. **La revalorisation sera calculée sur l'indice des prix moins 1%. Compte tenu de l'inflation, autant dire : rien !**

En catimini, **ils ont également négocié le report de l'âge de la retraite à 63 ans**. Ce qui aura forcément un impact pour les carrières incomplètes et pour les chômeurs en fin de droit qui subiront une nouvelle décote. **Cela imposera à certains d'attendre 67 ans pour éviter une lourde décote**.

La remise en cause progressive des pensions de réversion

Actuellement, elles sont de l'ordre de 645€ par mois et concerne 89% des femmes avec un cumul retraite plus réversion, limité à 1665€ brut mensuel dont il faut déduire la CSG, le CRDS et la taxe CASA, plus de 7%. La fusion des régimes complémentaires se traduira par une baisse de la réversion notamment pour ceux bénéficiant du régime cadre ARRCO, le régime AGIRC étant moins avantageux.

Santé: déremboursement, privatisation!

Sous couvert de responsabilisation, les gouvernements successifs ont introduit des restes à charge sur les boites de médicaments, les consultations, les actes radiologiques etc. Dans le même temps la médecine privée envahit l'hôpital public avec la généralisation des dépassements d'honoraires qui touchent directement les patients.

Avec cette logique de déremboursements et de privatisation des actes médicaux, les mutuelles ne cessent de compenser le désengagement de la Sécurité Sociale par le biais d'augmentation s conséquentes, **elles sont de plus taxées à 14,5%**.

Le nouveau plan gouvernemental de **réduction de dépenses de 3 milliards** d'euros sur 2 ans pour les hôpitaux publics avec va se traduire par **la suppression de 22000 lits et de plusieurs milliers d'emplois**, ce qui ne sera pas sans conséquence sur la qualité des soins.

Les moyens existent, de l'argent il y en a !

- ⇒ **Les exonérations de cotisations sociales représentent 20 milliards d'euros.**
- ⇒ **En 2014, les profits cumulés des entreprises du CAC 40 s'élèvent à 231 milliards**
- ⇒ **La fraude fiscale est évaluée entre 60 et 80 milliards**
- ⇒ **Le CICE: 40 milliards de cadeaux aux entreprises et 150 000 chômeurs de plus!**

Nous revendiquons :

- **L'amélioration du pouvoir d'achat des retraités par un rattrapage de 300€ par mois**
- **Le minimum de pension au niveau du SMIC**
- **L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen et non sur les prix**
- **Le retour à une revalorisation annuelle au 1er Janvier.**
- **Le maintien des pensions de réversion et la réattribution de la demi-part pour les veufs, veuves et divorcé (e)s**
- **La suppression de la fiscalisation des majorations pour enfants.**

Rassemblement le 10 Mars

devant la préfecture d'Alençon

A partir de 10h00